

**INSTRUCTIONS POUR LE DOSSIER DE CANDIDATURE EN MASTER 1  
MÉTIERS DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION  
SPÉCIALITÉ « PROFESSEUR DE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE »**

**2<sup>ème</sup> vague**

**EN 4 ÉTAPES**

- 1/ **Imprimez et lisez** attentivement le présent document (p 1 à 5)
- 2/ Complétez la **page 2**, elle sera **à nous renvoyer**
- 3/ **Connectez-vous** sur l'application « **E-candidat** » sur laquelle vous aurez de nombreux **renseignements à saisir** (vous aurez besoin, si vous en avez un, de votre numéro INE, 10 chiffres et 1 lettre, figurant, entre autres, sur votre relevé de notes du baccalauréat).

Lien vers E-candidat : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat>

- 4/ **Renseignez** très précisément le formulaire sur **E-candidat**, **imprimez la totalité du dossier**, joignez le à la page 2 du présent dossier, réunissez les pièces justificatives demandées sur E-candidat, et **envoyez le tout**, en lettre suivie ou en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse indiquée sur E-candidat, au plus tard le :

**07 SEPTEMBRE 2016**

Cachet de la poste faisant foi

MERCI DE VOTRE ATTENTION



## INSTRUCTIONS POUR LE DOSSIER D'ACCÈS EN MASTER 1

**MEEF « PROFESSEUR DE SVT »**  
Domaine SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

**Date limite de renvoi du dossier : 07 SEPTEMBRE 2016**

Ce dossier n'est pas un dossier d'inscription mais d'instructions. **La candidature doit s'effectuer en ligne sur le lien figurant page 1 et 3 de ce dossier.** Si vous êtes accepté dans la filière choisie, vous devrez **vous inscrire administrativement sur internet (informations ultérieures)** ou vous **réinscrire sur VOTRE ENT si vous êtes déjà étudiant de l'uB.**

Si vous désirez postuler sur plusieurs spécialités de master à l'uB, vous devez remplir **UN DOSSIER DISTINCT ET COMPLET PAR SPÉCIALITÉ.** Cette page est à renvoyer par voie postale après impression, en plus du dossier E-candidat, en n'oubliant aucune pièce jointe (liste sur E-candidat).

Si vous constituez plusieurs dossiers de demande d'accès en master 2 à l'université de Bourgogne ou ailleurs, indiquez ci-dessous votre ordre de préférence (nom du master/ville) :

choix 1 :	choix 3 :
choix 2 :	choix 4 :

NOM : ..... NOM de jeune fille : .....  
Prénoms : .....

Envisagez-vous de suivre ce M1 en formation continue ?  Oui  Non  
Etes-vous actuellement en emploi ?  Oui  Non  
Précisez : .....

Etes-vous actuellement demandeur d'emploi ?  Oui  Non

Avez-vous validé une licence de biologie en France ?  Oui  Non

Précisez le parcours (en toutes lettres) : .....

### Langues vivantes :

Lues : ..... Parlées : ..... Écrites : .....

**CETTE PAGE DOIT ÊTRE IMPRIMÉE ET RENVOYÉE PAR COURRIER POSTAL AVEC LE RESTE DU DOSSIER SAISI SUR E-CANDIDAT, EN LETTRE SUIVIE OU EN RECOMMANDÉ AVEC AR**

# CANDIDATURE EN M1 MEEF PROFESSEUR DE SVT - 2016 / 2017

## QUESTIONS FRÉQUENTES SUR VOTRE DOSSIER

MA CANDIDATURE		
1. Qu'est ce que ce dossier ?	Un dossier d'INSTRUCTIONS à conserver (et non une inscription définitive)	Les modalités d'inscription définitives seront envoyées par mail en cas d'acceptation dans la filière
2. Où est le dossier de candidature en lui-même ?	<p>En ligne sur l'application E-candidat.</p> <p><b>Si vous n'avez jamais été inscrit à l'uB</b>, créez un nouveau dossier (Bouton « demander », puis « créer un dossier »)</p> <p><b>Si vous aviez déjà utilisé l'application E-candidat à l'uB l'an dernier</b> pour candidater en licence ou en master, vous n'avez pas besoin de créer un nouveau dossier, vos informations ont été sauvegardées. Connectez-vous en notant vos informations sur la partie basse du formulaire.</p> <p><b>Si vous êtes à l'uB mais que vous n'aviez encore jamais utilisé E-candidat</b>, saisissez votre INE (il figure sur votre carte d'étudiant).</p>	<p><a href="https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat">https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat</a></p> <p>(voir « Vous avez déjà utilisé E-candidat précédemment, recherchez votre dossier »), puis candidatez sur la filière souhaitée.</p>
3. Que dois-je faire de ce dossier d'instructions et du dossier de candidature E-candidat ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Conserver les instructions</b></li> <li>- <b>Renvoyer le dossier édité depuis E-candidat, accompagné de la p. 2 de ce dossier d'instructions et des pièces justificatives</b></li> </ul>	Renvoi obligatoire en LETTRE SUIVIE ou en RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RECEPTION
4. Où renvoyer mon dossier E-candidat ?	Réunissez le dossier E-candidat, la page 2 du dossier d'instructions et toutes les pièces justificatives, puis envoyez à l'adresse ci-contre :	<p><b>Université de Bourgogne</b>  <b>UFR SVTE</b>  <b>Secrétariat SAVAN / M1 MEEF SVT</b>  <b>6 bd Gabriel</b>  <b>21000 DIJON</b></p>
5. Je suis sur place, puis-je déposer mon dossier au lieu de l'envoyer ?	Oui. Vous pouvez le déposer au secrétariat pédagogique SAVAN aux heures d'ouverture du bureau (8 h 30/12 h – 13 h 30/17 h).	Il vous sera remis un reçu prouvant le dépôt de ce dossier. <b>NE JAMAIS LE LAISSER À LA LOGE D'ACCUEIL OU AILLEURS.</b>
6. Quelles sont les dates importantes ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture du serveur E-candidat pour cette filière : <b>31 AOUT 2016</b></li> <li>- <b>Fermeture du serveur E-candidat et date limite d'envoi des dossiers par courrier : le 07 SEPTEMBRE 2016 à minuit</b></li> </ul>	<p>Aucune candidature ne pourra être saisie avant cette date</p> <p>Aucune candidature ne pourra être saisie sur E-candidat ou acceptée après</p>

		cette date, même si le dossier d'instructions est encore disponible sur le site de l'UFR
7. Quelle est la capacité d'accueil du M1 MEEF PROFESSEUR DE SVT ?	La capacité d'accueil est de 30 étudiants environ.	
8. Quelles pièces justificatives joindre ?	<b>La liste de toutes les pièces justificatives à joindre figure sur le dossier E-candidat</b> que vous allez éditer. <b>UNIQUEMENT DES PHOTOCOPIES EN NOIR ET BLANC. JAMAIS D'ORIGINAUX.</b>	ATTENTION, vérifiez bien toutes vos pièces avant d'envoyer. NOUS SAVONS QUE VOUS NE DISPOSEZ SOUVENT PAS DE VOTRE RELEVÉ DE NOTES DU S6 DE LA LICENCE AU MOMENT DE LA CANDIDATURE. Envoyez votre dossier sans ce relevé, vous nous l'adresserez dès que possible. Le dossier sera néanmoins étudié.
9. J'étudie à l'uB, en licence de biologie. Dois-je joindre mes relevés de notes ?	Oui, obligatoirement (photocopies).	
10. Je suis de nationalité étrangère et je n'ai validé que des diplômes à l'étranger. Puis-je candidater via E-candidat ?	NON. Les étudiants internationaux n'ayant validé aucune année d'études supérieures en France, doivent respecter la procédure des Relations Internationales. Aucun dossier E-candidat avec ces caractéristiques ne sera étudié.	<a href="http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux/venir-a-titre-individuel.html">http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux/venir-a-titre-individuel.html</a>
<b>SUIVI DE MA CANDIDATURE</b>		
11. J'ai envoyé mon dossier dans les temps. Et ensuite ?	Le secrétariat indiquera dans E-candidat la bonne réception du dossier.	Vous recevrez un mail automatique de E-candidat vous confirmant l'arrivée de votre dossier
12. J'ai envoyé mon dossier en lettre simple. Quelle conséquence ?	<b>Le secrétariat n'accusera pas réception, et ne répondra pas à une éventuelle demande par mail ou téléphone.</b>	<b>L'envoi en LETTRE SUIVIE ou en RECOMMANDÉ AVEC ACCUSE DE RÉCEPTION est obligatoire.</b>
13. J'ai envoyé mon dossier il y a plusieurs jours, et je n'ai toujours pas reçu de mail de confirmation de réception via E-candidat. Pourquoi ?	Le secrétariat gère plusieurs centaines de dossiers destinés à 10 masters 1 ou 2 différents. Soyez patients...	L'absence de confirmation 3 semaines après votre envoi doit cependant vous inquiéter. Dans ce cas, contactez-nous : <a href="mailto:secretariat.msavan@u-bourgogne.fr">secretariat.msavan@u-bourgogne.fr</a>
14. J'ai envoyé mon dossier après la date limite. Quelle conséquence ?	La commission décide ou non d'étudier le dossier en fonction des candidatures déjà traitées. Aucune garantie ne peut vous être fournie.	<b>DATE LIMITE D'ENVOI : 07 SEPTEMBRE 2016</b>
15. Quand aurai-je une réponse ?	Le jury se tiendra fin juin. Les résultats seront communiqués aux candidats via E-candidat. Soyez patients...	<b>Une réponse vous sera envoyée dès que possible.</b>

16. Si je suis admissible, dois-je m'attendre à un entretien oral ?	Le recrutement en M1 MEEF PROFESSEUR DE SVT ne prévoit pas d'entretiens. Mais le jury se réserve la possibilité de convoquer un candidat.	<b>S'il manque des informations, le responsable de filière vous contactera.</b>
17. J'ai une question concernant mon dossier. Puis-je téléphoner ?	<b>NON. Le secrétariat ne répond à aucune question au téléphone</b> (saturé à cette période, les appels retardent la gestion des dossiers).	Conservez ces consignes, la plupart des réponses y figurent. En cas de problème spécifique, vous pouvez envoyer un mail : <a href="mailto:secretariat.msavan@u-bourgogne.fr">secretariat.msavan@u-bourgogne.fr</a>
18. Je viens de recevoir mon dernier relevé de notes de l'année en cours, et mon attestation de réussite. J'attends la rentrée pour les apporter ?	<b>NON.</b> Dès que vous êtes en possession de votre <b>dernier relevé de notes</b> (le plus souvent : S6 de la licence en cours), vous devez nous en adresser une copie <b>AINSI QUE CELLE D'UNE ATTESTATION DE RÉUSSITE</b> éditée par votre université (même pour les étudiants de l'uB).	<b>Envoyez le tout en LETTRE SUIVIE ou en RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION OBLIGATOIREMENT, ou déposez-le au secrétariat pédagogique.</b>
19. J'ai été admis(e) dans la filière, que dois-je faire ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si vous avez reçu un mail vous informant de votre admission en M1 MEEF PROFESSEUR DE SVT, vous devez impérativement, <b>CONFIRMER VOTRE SOUHAIT DANS E-CANDDIAT.</b></li> <li>- Vous devez demander à votre université actuelle <b>un transfert de votre dossier</b> administratif vers l'uB</li> </ul>	Transferts : voir ici <a href="http://ufr-svte.u-bourgogne.fr/scolarite/transferts.html">http://ufr-svte.u-bourgogne.fr/scolarite/transferts.html</a>
20. Je n'ai pas encore reçu toutes les réponses que j'attends à mes dossiers, puis-je attendre pour confirmer ma venue en M1 MEEF PROFESSEUR DE SVT ?	Vous devez prendre une décision au plus tard le <b>16 septembre 2016</b> et l'indiquer dans E-candidat (confirmation ou désistement).	
21. J'ai été admis dans une autre formation, je ne viendrai finalement pas en M1 MEEF PROFESSEUR DE SVT à Dijon, que dois-je faire ?	Retournez sur E-candidat pour saisir un désistement et libérer une place en liste principale. Si vous n'y avez plus accès, informez le secrétariat de votre renonciation.	<b>Connectez-vous sur E-candidat ou envoyez un mail à :</b> <a href="mailto:secretariat.msavan@u-bourgogne.fr">secretariat.msavan@u-bourgogne.fr</a>
22. Comment finaliser mon inscription administrative définitive ?	Avec l'avis d'admission, vous recevrez dans le mail des consignes pour vous inscrire. Si vous venez d'une autre université, téléphonez au 03 80 39 37 34 pour prendre un rendez-vous. Si vous êtes déjà étudiant de l'uB, la réinscription se fera depuis votre ENT.	<b>Munissez-vous d'une carte bleue pour payer votre inscription en ligne.</b>
23. Quand aura lieu la rentrée ?	La rentrée du M1 MEEF PROFESSEUR DE SVT aura lieu le 1 <sup>er</sup> septembre 2016.	<b>Lien vers les emplois du temps :</b> <a href="http://ufr-svte.u-bourgogne.fr">http://ufr-svte.u-bourgogne.fr</a>

		<a href="http://bourgogne.fr/scolarite/emplois-du-temps.html">bourgogne.fr/scolarite/emplois-du-temps.html</a>
--	--	--

*Informations sur la vie étudiante et la scolarité :*

<http://ufr-svte.u-bourgogne.fr/documents-a-telecharger.html>

*Rubrique « infos pratiques »*

<http://ufr-svte.u-bourgogne.fr/images/stories/pdf/Doc-telechargeables/livret-accueil.pdf>